

Exercice ouvert le	01/01/23	et clos le	31/12/23	Régime simplifié d'imposition	
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	X
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209- 0 B (entreprise de transport maritime), cocher la case					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE					
Désignation de la société :			Adresse du siège social :		
SAS AJ 24 A DE BRUXELLES ZI LES ESTROUBLANS 13127 VITROLLES					
SIRET 8 2 1 6 1 8 6 6 7 0 0 0 1 7			Mél : josephjan1501@gmail.com		
Adresse du principal établissement :			Ancienne adresse en cas de changement :		

REGIME FISCAL DES GROUPES					
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)					
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante					
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère :					
SIRET					

B ACTIVITE					
Activités exercées Restauration traditionnelle				Si vous avez changé d'activité, cocher la case	

C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)					
1 Résultat fiscal		Bénéfice imposable au taux normal		Déficit	
Bénéfice imposable à 15 %		Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %			
2 Plus-values					
PV à long terme imposables à 15 %		PV à long terme imposables à 19 %		PV exonérées (art. 238 quindecies)	
Autres PV imposables à 19 %		PV à long terme imposables à 0 %			
3 Abattements sur le bénéfice et exonérations					
Entreprise nouvelle, art. 44 <i>sexies</i> <input type="checkbox"/>		Jeunes entreprises innovantes, art. 44 <i>sexies-0 A</i> <input type="checkbox"/>		Zone de revitalisation rurale, art. 44 <i>quindecies</i> <input type="checkbox"/>	
Reprise d'entreprise en difficulté, art. 44 <i>septies</i> <input type="checkbox"/>		Zone franche d'activité nouvelle génération, art. 44 <i>quaterdecies</i> <input type="checkbox"/>		Zone de restructuration de la défense, art. 44 <i>terdecies</i> <input type="checkbox"/>	
Bassins d'emploi à redynamiser, art.44 <i>duodecies</i> <input type="checkbox"/>		Bassins urbains à dynamiser (BUD), art.44 <i>sexdecies</i> <input type="checkbox"/>		Zone franche urbaine - Territoire entrepreneur, art. 44 <i>octies A</i> <input type="checkbox"/>	
Société d'investissement immobilier cotée <input type="checkbox"/>		Zone de développement prioritaire, art.44 <i>septdecies</i> <input type="checkbox"/>		Autres dispositifs <input type="checkbox"/>	
Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)				Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %	

4. Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 <i>quater W du CGI (cocher la case)</i>					
--	--	--	--	--	--

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)					
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts					
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité.					

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)					
Recettes nettes soumises à la contribution 2,5 %					

F CONTRIBUTION TEMPORAIRE DE SOLIDARITE (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)					
Assiette de la contribution temporaire de solidarité au taux de 33 %					

G ENTREPRISES SOUMISES OU DESIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4 (cf. notice du formulaire n°2065-SD)					
1- Si vous êtes la société tête de groupe soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-I-1 du CGI), cocher la case ci-contre					
2- Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée					
			Nom / Adresse ⁰		
			N°		
3- Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2 du CGI), cocher la case ci-contre					
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe			Nom / Adresse		
			N°		
4-Si vous n'êtes ni la société tête de groupe, ni une entité du groupe désignée pour souscrire la déclaration n°2258- SD, indiquer la désignation, l'État de résidence et le numéro d'identification fiscale de l'entité du groupe qui souscrit la déclaration pays par pays					
			Nom / Adresse		
			État de résidence		
			N°		

H COMPTABILITÉ INFORMATISÉE					
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? OUI X NON Si oui, indication du logiciel utilisé ISACOMPTA CONNECT					

Désignation de l'entreprise : <u>SAS AJ</u>		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* <u>12</u>					
Adresse de l'entreprise <u>24 A DE BRUXELLES ZI LES ESTROUBLANS 13127 VITROLLES</u>		Durée de l'exercice précédent* <u>12</u>					
Numéro SIRET* <u>82161866700017</u>			Néant <input type="checkbox"/> *				
			Exercice N clos le, <u>31/12/2023</u>				
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3			
Capital souscrit non appelé TOTAL (I)		AA					
ACHTIF IMMOBILISE *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement*	AB	9 227	AC	9 227	
		Frais de développement*	CX		CQ		
		Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG		
		Fonds commercial (1)	AH	160 000	AI		160 000
		Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO		
		Constructions	AP		AQ		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	40 110	AS	40 110	
		Autres immobilisations corporelles	AT	35 445	AU	31 912	3 533
		Immobilisations en cours	AV		AW		
		Avances et acomptes	AX		AY		
		IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT	
Autres participations	CU			CV			
Créances rattachées à des participations	BB			BC			
Autres titres immobilisés	BD			BE			
Prêts	BF			BG			
Autres immobilisations financières*	BH		6 615	BI		6 615	
TOTAL (II)		BJ	251 396	BK	81 248	170 148	
ACHTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM		
		En cours de production de biens	BN		BO		
		En cours de production de services	BP		BQ		
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
		Marchandises	BT		BU		
	CREANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW		
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX		BY		
		Autres créances (3)	BZ	4 338	CA		4 338
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE		
Comptes de régularisation	Disponibilités	CF	17 937	CG		17 937	
	Charges constatées d'avance (3)*	CH		CI			
	TOTAL (III)	CJ	22 275	CK		22 275	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN					
TOTAL GENERAL (I à VI)		CO	273 672	1A	81 248	192 423	

Renvois : (1) Dont droit au bail :	(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes:	CP	(3) Part à plus d'1 an :	CR
------------------------------------	--	----	--------------------------	----

Désignation de l'entreprise		SAS AJ		Néant <input type="checkbox"/> *			
				Exercice N			
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :10 000.....)			DA	10 000		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB			
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK)			DC			
	Réserve légale (3)			DD	1 000		
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> B1)			DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants * <input type="checkbox"/> EJ)			DG			
	Report à nouveau			DH	67 527		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	4 725		
	Subventions d'investissement			DJ			
	Provisions réglementées *			DK			
	TOTAL (I)			DL	83 252		
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM			
	Avances conditionnées			DN			
	TOTAL (II)			DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP			
	Provisions pour charges			DQ			
	TOTAL (III)			DR			
DETTES (4)	Emprunts obligatoires convertibles			DS			
	Autres emprunts obligataires			DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	14 668		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI)			DV	49 353		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	44 772		
	Dettes fiscales et sociales			DY	378		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ			
Compte régul.	Autres dettes			EA			
	Produits constatés d'avance (4)			EB			
TOTAL (IV)			EC	109 171			
Ecart de conversion passif *			ED	TOTAL (V)			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	192 423			
RENVUJIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			IB		
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)		IC		
			Ecart de réévaluation libre		ID		
			Réserve de réévaluation (1976)		IE		
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF		
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	109 171		
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH			

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Désignation de l'entreprise : SAS AJ

Néant *

		Exercice N				Total		
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires				
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB	FC			
	Production vendue { biens * services *	FD	122 605	FE	FF	122 605		
		FG		FH	FI			
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	122 605	FK	FL	122 605		
	Production stockée *				FM			
	Production immobilisée *				FN			
	Subventions d'exploitation				FO			
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)				FP			
	Autres Produits (1) (11)				FQ	771		
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	123 377	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *					FS		
	Variation de stocks (marchandises) *					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *					FU	21 672	
	Variation de stocks (matières premières et approvisionnements) *					FV	1 350	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	59 101	
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	33 990	
	Salaires et traitements *					FY	-915	
	Charges sociales (10)					FZ	642	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements (dont montant de l'amortissement du fonds de commerce (en application de l'article 39, 1-2°, al.3) indiqué dans la case HS) *		HS	GA	1 948	
			- dotations aux provisions			GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	
		Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	
	Autres charges (12)					GE	75	
Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	117 862		
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	5 515	
Opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL		
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
Total des produits financiers (V)					GP			
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	700	
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
Total des charges financières (VI)					GU	700		
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	-700	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	4 815	

Désignation de l'entreprise SAS AJ Néant *

Table with columns for Produits exceptionnels (HA-HD) and Charges exceptionnelles (HE-HH), including sub-totals (VII) and (VIII).

4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)

Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX) and Impôts sur les bénéfices * (X)

TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII) and TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)

5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)

Table with RENVOIS (1) to (13) detailing various tax and financial items with sub-columns for social contributions (A5-A9).

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) : Table with columns for Charges exceptionnelles and Produits exceptionnels.

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs : Table with columns for Charges antérieures and Produits antérieurs.

Copyright Groupe ISA (2024) ISACOMPTA

RENVOS

Désignation de l'entreprise <u>SAS AJ</u>										Néant <input type="checkbox"/> *	
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations			
						1		2		3	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement TOTAL I				CZ	9 227	D8		D9		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II				KD	160 000	KE		KF		
CORPORELLES	Terrains				KG		KH		KI		
	Constructions	Sur sol propre	[Dont Composants	L9		KJ		KK		KL	
		Sur sol d'autrui	[Dont Composants	M1		KM		KN		KO	
		Installations gales, agenct*, aménagt* des constructions	[Dont Composants	M2		KP		KQ		KR	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels				KS	40 110	KT		KU		
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *				KV	29 114	KW		KX	
		Matériel de transport *				KY	435	KZ		LA	
		Matériel de bureau et mobilier informatique				LB	4 906	LC		LD	
		Emballages récupérables et divers *				LE		LF		LG	
	Immobilisations corporelles en cours				LH		LI		LJ		
	Avances et acomptes				LK		LL		LM		
	TOTAL III				LN	74 565	LO		LP	990	
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				8G		8M		8T		
	Autres participations				8U		8V		8W		
	Autres titres immobilisés				1P		1R		1S		
	Prêts et autres immobilisations financières				1T	6 615	1U		1V		
	TOTAL IV				LQ	6 615	LR		LS		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				ØG	250 406	ØH		ØJ	990		

CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions				Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence	
				1		2		3		4	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement TOTAL I		IN		CØ		DØ	9 227	D7		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II		IO		LV		LW	160 000	1X		
CORPORELLES	Terrains		IP		LX		LY		LZ		
	Constructions	Sur sol propre	IQ		MA		MB		MC		
		Sur sol d'autrui	IR		MD		ME		MF		
		Inst. gales, agenct* et am. des constructions	IS		MG		MH		MI		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT		MJ		MK	40 110	ML		
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales., agenct*, aménagements divers	IU		MM		MN	29 114	MO		
		Matériel de transport	IV		MP		MQ	435	MR		
		Matériel de bureau et informatique, mobilier	IW		MS		MT	5 896	MU		
		Emballages récupérables et divers *	IX		MV		MW		MX		
	Immobilisations corporelles en cours		MY		MZ		NA		NB		
Avances et acomptes		NC		ND		NE		NF			
TOTAL III		IY		NG		NH	75 555	NI			
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ		ØU		M7		ØW		
	Autres participations		IØ		ØX		ØY		ØZ		
	Autres titres immobilisés		I1		2B		2C		2D		
	Prêts et autres immobilisations financières		I2		2E		2F	6 615	2G		
	TOTAL IV		I3		NJ		NK	6 615	2H		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		I4		ØK		ØL	251 396	ØM			

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : SAS AJ					Néant <input checked="" type="checkbox"/> *	
Exercice N clos le 31/12/2023						
CADRE A	Détermination du montant des écarts (col.1 - col.2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col.1 - col.2) - col.5 (5)] 6
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4) 5	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						
<p>(1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du CGI et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.</p> <p>(2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.</p> <p>(3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.</p> <p>(4) Ce montant comprend : a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4; b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.</p> <p>(5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051-SD) à la ligne "Provisions réglementées".</p>						
CADRE B	DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL					
1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE.....					-	
2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE.....					-	
3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE.....					=	
<p>Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.</p> <p>Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan. De même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.</p> <p>Ligne 2 : inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.</p>						

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n°2032-NOT-SD

Désignation de l'entreprise SAS AJ										Néant <input type="checkbox"/> *					
CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *													
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES			Montant des amortissements au début de l'exercice			Augmentations : dotations de l'exercice			Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises			Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
Frais d'établissement et de développement			CY 9 227			EL			EM			EN 9 227			
Fonds commercial			RE			RF			RI			RJ			
Autres immobilisations incorporelles			PE			PF			PG			PH			
TOTAL I			RK 9 227			RM			RN			RO 9 227			
Terrains			PI			PJ			PK			PL			
Constructions		Sur sol propre		PM			PN			PO			PQ		
		Sur sol d'autrui		PR			PS			PT			PU		
		Inst.générales, agencements et aménagements des constructions		PV			PW			PX			PY		
Installations techniques, matériel et outillage industriels			PZ 40 110			QA			QB			QC 40 110			
Autres immobilisations corporelles		Inst. générales, agencements, aménagements divers		QD 25 133			QE 1 614			QF			QG 26 748		
		Matériel de transport		QH 6			QI 87			QJ			QK 94		
		Matériel de bureau et informatique, mobilier		QL 4 824			QM 247			QN			QO 5 071		
		Emballages récupérables et divers		QP			QR			QS			QT		
TOTAL II			QU 70 074			QV 1 948			QW			QX 72 022			
TOTAL GENERAL (I + II)			ØN 79 300			ØP 1 948			ØQ			ØR 81 248			
CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES													
Immobilisations amortissables		DOTATIONS						REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres		Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel			
Frais établissement		M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6							
Fonds commercial		RP	RQ	RR	RS	RT	RU	RV							
Autres immobilisations incorporelles		N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1							
TOTAL I		RW	RX	RY	RZ	SB	SC	SD							
Terrains		Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8							
Constructions		Sur sol propre		R1	R2	R3	R4	R5	R6						
		Sur sol d' autrui		R7	R8	R9	S1	S2	S3	S4					
		Inst. gales, agenc am. divers		S5	S6	S7	S8	S9	T1	T2					
Inst. techniques mat. et outillage		T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9							
Autres immobilisations corporelles		Inst.gales, agenc et am. divers		U1	U2	U3	U4	U5	U6	U7					
		Matériel de transport		U8	U9	V1	V2	V3	V4	V5					
		Mat.bureau et inform. mobilier		V6	V7	V8	V9	W1	W2	W3					
		Emballages récup. et divers		W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1					
TOTAL II		X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8							
Frais d'acquisition de titres de participations		NL			NM			NO							
TOTAL III															
Total général (I + II + III)		NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV							
Total général non ventilé (NP+NQ+NR)		NW	Total général non ventilé (NS+NT+NU)			NY	Total général non ventilé (NW-NY)		NZ						
CADRE C		MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *													
			Montant net au début de l'exercice			Augmentations			Dotations de l'exercice aux amortissements			Montant net à la fin de l'exercice			
Frais d'émission d'emprunt à étaler									Z9			Z8 14/36			

Désignation de l'entreprise		SAS AJ		Néant <input checked="" type="checkbox"/> *		
Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4	
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II du CGI)*	3U	TD	TE	TF	
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI	
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM	
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR	
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S	
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A	
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U	
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y	
	TOTAL II	5Z	TV	TW	TX	
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B	6C	6D
		- corporelles	6E	6F	6G	6H
		- Titres mis en équivalence	Ø2	Ø3	Ø4	Ø5
		- titres de participation	9U	9V	9W	9X
		- autres immobilisations financières (1) *	Ø6	Ø7	Ø8	Ø9
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S	
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W	
	Autres provisions pour dépréciation (1)*	6X	6Y	6Z	7A	
	TOTAL III	7B	TY	TZ	UA	
	TOTAL GENERAL (I + II + III)	7C	UB	UC	UD	
Dont dotations et reprises	- d'exploitation	UE	UF			
	- financières	UG	UH			
	- exceptionnelles	UJ	UK			
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.					10	
(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision. NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.						

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Désignation de l' entreprise : SAS AJ Néant *

CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3	
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations		UL		UM		UN		
	Prêts (1) (2)		UP		UR		US		
	Autres immobilisations financières		UT	6 615	UV		UW	6 615	
DE L'ACTIF CIRCULANT I	Clients douteux ou litigieux		VA						
	Autres créances clients		UX						
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie* (Provision pour dépréciation antérieurement constituée* UO)		ZI						
	Personnel et comptes rattachés		UY						
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		UZ						
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM					
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB	4 045		4 045		
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN					
		Divers		VP					
	Groupe et associés (2)		VC						
Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VR	293		293				
Charges constatées d'avance		VS							
TOTAUX		VT	10 953	VU	4 338	VV	6 615		

RENVois	(1)	Montant des	- Prêts accordés en cours d'exercice		VD
			- Remboursements obtenus en cours d'exercice		
			(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		

CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligatoires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligatoires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG								
	à plus d'1 an à l'origine		VH	14 668		14 668					
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A									
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	44 772		44 772						
Personnel et comptes rattachés		8C									
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D									
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E								
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	31		31					
	Obligations cautionnées		VX								
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	347		347					
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI	49 353		49 353						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K									
Dettes représentatives de titres empruntés ou remis en garantie *		Z2									
Produits constatés d'avance		8L									
TOTAUX		VY	109 171	VZ	109 171						

RENVois	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ	(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques		VL
				Emprunts remboursés en cours d'exercice		
				* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD		

Désignation de l'entreprise : SAS AJ		Formulaire déposé au titre de l'IR (cocher la case ci-contre)		ET	<input type="checkbox"/>	Néant	<input type="checkbox"/>	Exercice N, clos le : 31/12/2023	
I. RÉINTÉGRATIONS							BÉNÉFICE COMPTABLE DE L' EXERCICE		
Rémunération du travail de l'exploitant ou des associés (entreprises à l'IR)							WA	4 725	
Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)							WB		
Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)		WD	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles		WE			XE	
Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option		WF	Taxe sur les voitures de sociétés (entreprises à l'IS)		WG				
Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)		RA	(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D du CGI)		RB				
Amendes et pénalités		WI	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)		XX	90		XW	
		WJ	Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis du CGI) *		XZ				
Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI *							XY		
Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice n°2032-NOT-SD)							I7		
Quote-part Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE		WL	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI		L7			K7	
Moins-values nettes à long terme { - imposées aux taux de 15 % ou de 19 % (12.80 % pour les entreprises à l'IR) - imposées aux taux à 0 %							I8		
Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs* { - Plus-values nettes à court terme - Plus-values soumises au régime des fusions							ZN		
Ecarts de valeurs liquidatives sur OPC* (entreprises à l'IS)							WN		
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *		Intérêts excédentaires (art. 39-1-3e et 212 du C.G.I.)		SU	Zones d'entreprises* (activité exonérée)		SW	WR	
					Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro		M8	4 815	
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage							Y1		
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage							Y3		
							WR	TOTAL I	
							WS	4 815	
II. DÉDUCTIONS							PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE		
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. et quote-part comptabilisée du bénéfice distribué par ces organismes*							WT		
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégréés dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B-SD, cadre III)							WU		
Plus-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % (12.80 % pour les entreprises soumises à l'IR)					WV		
		- imposées au taux de 0 %					WH		
		- imposées au taux de 19 %					WP		
		- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures					WW		
		- imputées sur les déficits antérieurs					XB		
Autres plus-values imposées aux taux de 19 %							I6		
Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*							WZ		
Régime des sociétés mères et des filiales *		Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation		2A			XA		
Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)							ZX		
Déduction au titre des investissements et souscriptions réalisés outre-mer *							ZY		
Majoration d'amortissement*							XD		
Reprise d'entreprises en difficulté (art.44 septies)		K9	Entreprises nouvelles (art. 44 sexies)		L2	J.E.I. (art.44 sexies A)		L5	XF
ZFU-TE (art. 44 octies A)		ØV	S.I.I.C. (art. 208C)		K3	Zone de restructuration de la défense (44 terdecies)		PA	
Bassin urbain à dynamiser (art. 44 sexdecies)		PP	Bassin d'emploi à redynamiser (art 44 quidecies)		IF	Zone franche d'activité nouvelle génération (art. 44 quaterdecies)		XC	
			Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)		PC	Zone de développement prioritaire (art.44 septdecies)		PB	
Ecarts de valeurs liquidatives sur OPC* (entreprises à l'IS)							XS		
Dédutions diverses à détailler sur feuillet séparé		dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies X)		X9	dont déduction exceptionnelle simulateur de conduite (art. 39 decies E)		YH	XG	
		dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies A)		YA	dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies C)		YC		
		dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies B)		YB	dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies D)		YD		
		dont déductions exceptionnelles (art. 39 decies F)		YI	Créance dégagée par le report en arrière de déficit		ZI		
		dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies G)		YL					
Déduction des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage							Y2		
III. RÉSULTAT FISCAL							TOTAL II		
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :							XI	4 815	
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*							ZL		
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS) *							XJ		
							XL		

RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou **DÉFICIT** reportable en avant (ligne XO)

XN

0

XO

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Désignation de l'entreprise <u>SAS AJ</u>		Néant <input type="checkbox"/> *	
I. SUIVI DES DÉFICITS			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)		K4	69 678
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)	K4 bis	Nombre d'opérations sur l'exercice ⁽²⁾	K4 ter
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A-SD)		K5	4 815
Déficits reportables (différence K4 + K4bis - K5)		K6	64 863
Déficit de l'exercice (tableau 2058-A-SD, ligne XO)		YJ	
Total des déficits restant à reporter (différence K6 + YJ)		YK	64 863
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS A PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES			
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis al. 1er du CGI, dotations de l'exercice		ZT	
III. PROVISIONS ET CHARGES A PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT			
(à détailler sur feuillet séparé)		Dotations de l'exercice	Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. le bis al. 2 du CGI *		ZV	ZW
Provisions pour risques et charges *			
		8X	8Y
		8Z	9A
		9B	9C
Provisions pour dépréciation *			
		9D	9E
		9F	9G
		9H	9J
Charges à payer			
		9K	9L
		9M	9N
		9P	9R
		9S	9T
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) à reporter au tableau 2058-A-SD :		YN	YO
		↓ ligne WI	↓ ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice		Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1			

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

(1) Cette case correspond au montant porté sur la lignes YK du tableau 2058-B-SD déposé au titre de l'exercice précédent.

(2) Indiquer, sur un feuillet séparé, l'identification, opération par opération, du nom de la société (et son n° siren) dont proviennent les déficits et le montant du transfert.

Désignation de l'entreprise <u>SAS AJ</u>										Néant <input type="checkbox"/> *	
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC	58 537	AFFECTIONS	Affectations aux réserves	{ - Réserves légales - Autres réserves	ZB				
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	8 991				Dividendes	ZD			
	Prélèvements sur les réserves	ØE			Autres répartitions	ZE					
					Report à nouveau	ZF					
	TOTAL I	ØF	67 527			(NB : le total I doit être égal au total II)	TOTAL II	ZG	67 527		
						ZH	67 527				
RENSEIGNEMENTS DIVERS										Exercice N :	
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (Préciser le prix de revient des biens pris en crédit bail)				J7			YQ			
	- Engagements de crédit-bail immobilier							YR			
	- Effets portés à l'escompte et non échus							YS			
DETAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	- Sous-traitance							YT			
	- Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois)				J8			XQ	40 786		
	- Personnel extérieur à l'entreprise							YU			
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)							SS	6 001		
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages							YV			
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)				ES			ST	12 313		
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052-SD							ZJ	59 101		
	- CFE, CVAE							YW	1 124		
IMPÔTS ET TAXES	- Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)				ZS			9Z	32 866		
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052-SD							YX	33 990		
I.V.A.	- Montant de la T.V.A. collectée							YY	13 471		
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations							YZ	12 476		
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. la dernière déclaration sociale nominative DSN au titre 2023)							ØB			
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *							ØS			
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *							ZK		%	
	- Numéro de centre agréé *		XP						ZR		
	- Filiales et participations : (Liste au tableau 2059-G-SD prévu à l'art. 38 II de l'annexe III au CGI)										
- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice							RG				
- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI							RH				
RÉGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.		JA		Plus-values à 15 %	JK		Plus-values à 0 %	JL		
					Plus-values à 19 %	JM		Imputations	JC		
	Groupe : résultat d'ensemble.		JD		Plus-values à 15 %	JN		Plus-values à 0 %	JO		
					Plus-values à 19 %	JP		Imputations	JF		
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale		JH		N° SIRET de la société mère du groupe		JJ				

Copyright Groupe ISA (2024) - ISACOMPTA

Désignation de l'entreprise : <u>SAS AJ</u>						Néant <input checked="" type="checkbox"/> *	
A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE							
Nature et date d'acquisition des éléments cédés*		Valeur d'origine*	Valeur nette réévaluée*	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements *	Valeur résiduelle	
①		②	③	④	⑤	⑥	
I. Immobilisations*	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES			Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *				
Prix de vente		Montant global de la plus-value ou de la moins-value	Court terme	Long terme ⑩			Plus-values taxables à 19 % (1)
⑦				⑧	⑨	19 %	
I. Immobilisations*	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
II. Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés		+			
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés		+			
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale		+			
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée		+			
	18	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	19	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
	20	Divers (détail à donner sur une note annexe)*					
	Cadre A : Plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) ⑨						
Cadre B : Plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) ⑩			(A)		(B)		(C)
Cadre C : autres plus-values taxable à 19 % ⑪					avec une ventilation par taux		

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n°2032-NOT-SD
 (1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C du CGI.

Désignation de l'entreprise : SAS AJ	Formulaire déposé au titre de l'IR	EU	Néant <input checked="" type="checkbox"/> *
--------------------------------------	------------------------------------	----	---

A ÉLÉMENTS ASSUJETTIS AU RÉGIME FISCAL DES PLUS-VALUES À COURT TERME
(à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)

Origine	Montant net des plus-values réalisées *	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer	
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	Imposition répartie				
	sur 3 ans (entreprises à l'IR)				
	sur 10 ans				
	sur une durée différente (art. 39 quaterdecies 1 ter et 1 quater CGI)				
TOTAL 1					
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	Imposition répartie	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
	sur 3 ans au titre de	N-1			
		N-2			
	Sur 10 ans ou sur une durée différente (art. 39 quaterdecies 1 ter et 1 quater du CGI)	N-1			
		N-2			
		N-3			
		N-4			
		N-5			
		N-6			
		N-7			
N-8					
N-9					
TOTAL 2					

B PLUS-VALUES RÉINTÉGRÉES DANS LES RÉSULTATS DES SOCIÉTÉS BÉNÉFICIAIRES DES APPORTS
(Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport.)

Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission (personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement), cochez la case ci-contre

Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés), cochez la case ci-contre

Origine des plus-values et date des fusions ou des apports	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
TOTAL				

Désignation de l'entreprise : SAS AJ Néant *

Rappel de la plus-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ¹ ou 12,80 % ²	
Gains nets retirés de la cession de titre de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art 219 I a sexies-0 bis du CGI) ¹	
Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a sexies-0 du CGI) ¹	

- ¹ Entreprises soumises à l'IS
- ² Entreprises soumises à l'IR

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine ¹	Moins-values à 12,80 % ²	Imputation sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,80 % ³	Solde des moins-values à 12,80 % ⁴
Moins-values nettes N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montant restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1		
	N-2		
	N-3		
	N-4		
	N-5		
	N-6		
	N-7		
	N-8		
	N-9		
	N-10		

II - SUIVI DES MOINS-VALUES A LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS *

Origine ¹	Moins values		Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice ⁵	Solde des moins-values à reporter col. ⁶ = ² + ³ - ⁴ - ⁵
	À 19 % ou à 15 % ²	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice ³	À 15 % ou 19 % ⁴		
Moins-values nettes N					
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1				
	N-2				
	N-3				
	N-4				
	N-5				
	N-6				
	N-7				
	N-8				
	N-9				
	N-10				

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

15

RÉSERVE SPÉCIALE DES PLUS-VALUES À LONG TERME
RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS
Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : SAS AJ				Néant <input checked="" type="checkbox"/> *		
I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ À L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N						
		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10%	taxées à 15%	taxées à 18%	taxées à 19 %	taxées à 25%
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)		1				
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice		2				
TOTAL (lignes 1 et 2)		3				
Prélèvements opérés	- donnant lieu à complément d'IS	4				
	- ne donnant pas lieu à complément d'IS	5				
TOTAL (lignes 4 et 5)		6				
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)		7				
II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS *(5e, 6e, 7e alinéas de l'art. 39-1-5e du CGI)						
Montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	Réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤		
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④			

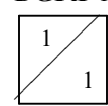
* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Désignation de l'entreprise : SAS AJ										Néant <input type="checkbox"/> *		
Exercice ouvert le :01/01/2023.....				et clos le :31/12/2023.....				Durée en nombre de mois		1 2		
DÉCLARATION DES EFFECTIFS												
Effectif moyen du personnel * :								YP	1			
Dont apprentis								YF				
Dont handicapés								YG				
Effectifs affectés à l'activité artisanale								RL				
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE												
I- Chiffre d'affaires de référence CVAE												
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises								OA				
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées								OK				
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante								OL				
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges								OT				
TOTAL 1								OX				
II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée												
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)								OH				
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation								OE				
Subventions d'exploitation reçues								OF				
Variation positive des stocks								OD				
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée								OI				
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation								XT				
TOTAL 2								OM				
III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée ⁽¹⁾												
Achats								ON				
Variation négative des stocks								OQ				
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances								OR				
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois								OS				
Taxes déductibles de la valeur ajoutée								OZ				
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)								OW				
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée								OU				
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois								O9				
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante								OY				
TOTAL 3								OJ				
IV - Valeur ajoutée produite												
Calcul de la Valeur Ajoutée								(Total 1 + total 2 - total 3)		OG		
V - Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises												
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le formulaire n° 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires nos 1329-AC et 1329-DEF).										SA		
Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires nos 1329-AC et 1329-DEF.												
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE												
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractère agricole n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre.												
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD												
Mono-établissement au sens de la CVAE, cocher la case ci-contre				EV								
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)				GX			Effectifs au sens de la CVAE *		EY			
Chiffre d'affaires du groupe économique (entreprises répondant aux conditions de détention fixées à l'article 223 A du CGI)								HX				
Période de référence				GY			GZ					
Date de cessation						HR						

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OW des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.

** Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD au § Répartition des salariés et dans la notice n° 2032-NOT-SD au § déclaration des effectifs.*

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10 % du capital de la société)



(1)

Néant *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE

N° SIRET

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

ADRESSE (voie)

CODE POSTAL VILLE

Nombre total d'associés ou d'actionnaires personnes morales de l'entreprise	P1	<input type="text"/>	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P3	<input type="text"/>
Nombre total d'associés ou d'actionnaires personnes physiques de l'entreprise	P2	<input type="text" value="2"/>	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P4	<input type="text" value="1000"/>

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

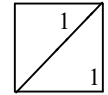
(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes du formulaire, veuillez utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Veuillez indiquer : "M" pour Monsieur, "MME" pour Madame

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD.
Copyright Groupe ISA (2024) ISACOMPTA

18

FILIALES ET PARTICIPATIONS



(1)

Néant *

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 31/12/2023

N° SIRET : 82161866700017

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS AJ

ADRESSE (voie) 24 A DE BRUXELLES ZI LES ESTROUBLANS

CODE POSTAL 13127 VILLE VITROLLES

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE P5

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Copyright Groupe ISA (2024) ISACOMPTA

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes du formulaire, veuillez utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.
* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice 2032-NOT-SD.

18

FILIALES ET PARTICIPATIONS(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

(1)

 Néant *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 31/12/2023

N° SIRET : 8 2 1 6 1 8 6 6 7 0 0 0 1 7

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS AJ

ADRESSE (voie) 24 A DE BRUXELLES ZI LES ESTROUBLANS

CODE POSTAL 13127

VILLE VITROLLES

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE P5

Commune

Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes du formulaire, veuillez utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice 2032-NOT-SD.

BILAN ACTIF DÉTAILLÉ

00AJ - SAS AJ

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

ACTIF	Valeurs nettes au 31/12/23	Valeurs nettes au 31/12/22	Variation	
			en valeur	en %
ACTIF IMMOBILISÉ				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
2011000000 FRAIS DE CONSTITUTION	9 226,67	9 226,67		
2801100000 AMORT FRAIS DE CONSTITUTION	-9 226,67	-9 226,67		
Fonds commercial	160 000,00	160 000,00		
2070000000 FOND COMMERCIAL	160 000,00	160 000,00		
Immobilisations corporelles				
Installations tech., matériel et outillages indus.				
2154000000 MATERIEL INDUSTRIEL	40 110,00	40 110,00		
2815400000 AMORT MATERIEL INDUSTRIEL	-40 110,00	-40 110,00		
Autres immobilisations corporelles	3 532,89	4 490,92	-958,03	-21,33
2181000000 INST GENE AGENC AMENAG DIVERS	29 113,50	29 113,50		
2182000000 MATERIEL DE TRANSPORT	435,30	435,30		
2183000000 MAT DE BUREAU & MAT INFORMATIQ	515,83	515,83		
2184000000 MOBILIER	5 380,00	4 390,00	990,00	22,55
2818100000 AMORT INST GLE AGT AMGT	-26 747,50	-25 133,40	-1 614,10	-6,42
2818200000 AMORT MATERIEL TRANSPORT	-93,50	-6,44	-87,06	
2818300000 AMORT MAT BUREAU INFORMATIQUE	-515,83	-433,87	-81,96	-18,89
2818400000 AMORTISSEMENT MOBILIER	-4 554,91	-4 390,00	-164,91	-3,76
Immobilisations financières (2)				
Autres immobilisations financières	6 615,00	6 615,00		
2750000000 DEPOT CAUTIONNEMENTS VERSES	6 615,00	6 615,00		
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ	170 147,89	171 105,92	-958,03	-0,56
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approv.		1 350,00	-1 350,00	-100,00
3100000000 STOCK MAT 1ERES FOURNITURES		1 350,00	-1 350,00	-100,00
Créances (3)				
Créances Clients et comptes rattachés (3)		448,14	-448,14	-100,00
4110000000 CLIENTS CENTRALISATEUR		448,14	-448,14	-100,00
Autres (3)	4 338,24	6 309,95	-1 971,71	-31,25
401EDF EDF	113,32	113,32		
401RPDA RPDA	179,90	179,90		
4456201000 TVA DED IMMOBILISATIONS TN		103,17	-103,17	-100,00
4456600000 TVA DEDUCTIBLE ABS	384,20	1 982,74	-1 598,54	-80,62
4456700000 CREDIT TVA A REPORTER	3 660,82	3 930,82	-270,00	-6,87
Disponibilités	17 937,23	791,71	17 145,52	
5121060000 CIC	2 214,15	332,16	1 881,99	566,59
5310000000 CAISSE SIEGE SOCIAL	15 723,08	459,55	15 263,53	
TOTAL ACTIF CIRCULANT	22 275,47	8 899,80	13 375,67	150,29
TOTAL ACTIF GÉNÉRAL	192 423,36	180 005,72	12 417,64	6,90

BILAN PASSIF DÉTAILLÉ

00AJ - SAS AJ

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

PASSIF	Valeurs au 31/12/23	Valeurs au 31/12/22	Variation	
			en valeur	en %
CAPITAUX PROPRES				
Capital (dont versé : 10 000,00)	10 000,00	10 000,00		
1013000000 CAPITAL SOUSCRIT APPELE VERSE	10 000,00	10 000,00		
Réserves				
Réserve légale	1 000,00	1 000,00		
1061000000 RESERVE LEGALE	1 000,00	1 000,00		
Report à nouveau	67 527,44	58 536,61	8 990,83	15,36
1100000000 REPORT A NOUVEAU SOLDE CREDIT	67 527,44	58 536,61	8 990,83	15,36
Résultat de l'exercice (bénéfice/perte)	4 724,76	8 990,83	-4 266,07	-47,45
SITUATION NETTE	83 252,20	78 527,44	4 724,76	6,02
TOTAL CAPITAUX PROPRES	83 252,20	78 527,44	4 724,76	6,02
AUTRES FONDS PROPRES				
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES				
PROVISIONS				
TOTAL PROVISIONS				
DETTES (1)				
Empr. et dettes aup. des établiss.crédit (2)	14 668,31	37 477,67	-22 809,36	-60,86
1640000000 EMP AUPRES DES ETS DE CREDIT		16 595,91	-16 595,91	-100,00
1642000000 EMPRUNT PGE	14 668,31	20 881,76	-6 213,45	-29,76
Emprunts et dettes financières diverses (3)	49 352,81	28 812,85	20 539,96	71,29
4550000000 ASSOCIES CPTES COURANTS	24 492,09	28 812,85	-4 320,76	-15,00
4551000000 ASSOCIE CPTÉ COURANT PRINCIPAL	24 860,72		24 860,72	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	44 772,06	21 672,28	23 099,78	106,59
401BOUYGUE BOUYGUES	15,98		15,98	
401CARBURA CARBURANT		56,98	-56,98	-100,00
401DIVERS FOURNISSEURS DIVERS	2 562,72	2 925,72	-363,00	-12,41
401MONTAN MONTANER PETRINI		281,96	-281,96	-100,00
401SMEC SMEC	511,20	255,60	255,60	100,00
401SOPRODI PERSO SOPRODIS	41 682,16	11 434,68	30 247,48	264,52
4081000000 FOURN FACTURES NON PARVENUES		6 717,34	-6 717,34	-100,00
Dettes fiscales et sociales	377,98	13 515,48	-13 137,50	-97,20
421HAMID HAMIDI ARZALIER		8 362,81	-8 362,81	-100,00
421ZIVEL ZIVEL		761,18	-761,18	-100,00
4282000000 DETTES POUR CONGES PAYES		915,35	-915,35	-100,00
4310000000 SECURITE SOCIALE		200,00	-200,00	-100,00
4373000000 CAISSES RETRAITES		1 019,63	-1 019,63	-100,00
4373300000 CAIS PREVOYANCE N CADRE CADRE		236,56	-236,56	-100,00
4382000000 CHARGES SOC / CONGES PAYES		411,91	-411,91	-100,00
4456200000 TVA DED IMMOBILISATIONS 19.6 %		103,16	-103,16	-100,00
4457130100 TVA COLLECTEE TI	30,56	1 103,13	-1 072,57	-97,23
4470000000 AUTRES IMPOTS ET TAXES ASSIMIL	347,42	378,42	-31,00	-8,19
4482000000 CHARGES FISCALES SUR CONGES		23,33	-23,33	-100,00
TOTAL DETTES	109 171,16	101 478,28	7 692,88	7,58
TOTAL PASSIF GÉNÉRAL	192 423,36	180 005,72	12 417,64	6,90
(1) Dont à plus d'un an		37 477,67		
(1) Dont à moins d'un an	109 171,16	64 000,61		

COMPTE RÉSULTAT DÉTAILLÉ

00AJ - SAS AJ

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

	Du 01/01/23 Au 31/12/23	Du 01/01/22 Au 31/12/22	Variation	
			en valeur	en %
Produits d'exploitation				
Production vendue (biens et services)	122 605,35	121 866,06	739,29	0,61
7010050000 VENTE DE PRODUITS FINIS TN	12 101,25	14 060,43	-1 959,18	-13,93
7010060000 VENTE DE PRODUITS FINIS TI	110 504,10	107 800,10	2 704,00	2,51
7080000000 PRODUITS DES ACTIVITES ANNEXES		5,53	-5,53	-100,00
Montant net du chiffre d'affaires	122 605,35	121 866,06	739,29	0,61
Subventions d'exploitation		1 887,00	-1 887,00	-100,00
7410000000 AIDE COVID URSSAF		1 887,00	-1 887,00	-100,00
Autres produits	771,20	25,51	745,69	
7580000000 PROD DIVERS DE GEST COURANTE	771,20	25,51	745,69	
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	123 376,55	123 778,57	-402,02	-0,32
Charges d'exploitation				
Achats de matières premières et autres approvis.	21 671,77	24 181,30	-2 509,53	-10,38
6010000000 ACHATS STOCKES MAT PRE & FOURN	113,40	8 153,47	-8 040,07	-98,61
6010020000 ACHATS STOCK MAT PRE FOURN TR	16 854,47	16 199,41	655,06	4,04
6010050000 ACHATS STOCK MAT PRE FOURN TN	4 711,57	515,50	4 196,07	813,98
6010060000 ACHATS STOCK MAT PRE FOURN TI	356,36	489,91	-133,55	-27,26
6010200000 ACHATS INTRACOMMUNAUTAIRES		114,49	-114,49	-100,00
6026000000 EMBALLAGES	-251,80	-1 291,48	1 039,68	-80,50
6090000000 R R R OBTENUS / ACHATS	-112,23		-112,23	
Variation de stocks	1 350,00	-1 350,00	2 700,00	-200,00
6031000000 VAR STOCKS MAT PREM & FOURN	1 350,00	-1 350,00	2 700,00	-200,00
Autres achats et charges externes	59 100,70	56 753,33	2 347,37	4,14
6060000000 ACH NON STOCKES MAT PREM FOURN		320,00	-320,00	-100,00
6061000000 FOURNITURES NON STOCKABLES	2 305,21	470,04	1 835,17	390,43
6061200000 GAZ	974,09	1 341,45	-367,36	-27,39
6061300000 CARBURANTS	1 350,89	1 502,54	-151,65	-10,09
6063000000 FOUR PT EQUIP OUTILLAGE	86,57	551,30	-464,73	-84,30
6063100000 PRODUITS ENTRETIEN	65,64	543,04	-477,40	-87,91
6064000000 FOURNITURES ADMINISTRATIVES	278,37	142,12	136,25	95,87
6068000000 AUTRES MATIERES ET FOURNITURES		234,01	-234,01	-100,00
6120000000 CREDIPAR		1 743,94	-1 743,94	-100,00
6132000000 LOCATIONS IMMOBILIERES	37 044,81	29 447,47	7 597,34	25,80
6135000000 LOCATIONS MOBILIERES	37,00	590,76	-553,76	-93,74
6140000000 CHARGES LOCAT & DE COPROPRIETE	3 704,47	2 944,73	759,74	25,80
6150000000 ENTRETIEN ET REPARATIONS	353,90	902,87	-548,97	-60,80
6155200000 ENTRETIEN MAT DE TRANSPORT		463,00	-463,00	-100,00
6160000000 PRIMES D'ASSURANCES	2 051,73	1 911,74	139,99	7,32
6161200000 ASS DECES INVALIDITE / EMPRUNT	1 141,49	1 326,48	-184,99	-13,95
6163000000 ASSURANCE TRANSPORTS	873,76	850,28	23,48	2,76
6168000000 AUTRES ASSURANCES	77,99	144,00	-66,01	-45,84
6226000000 HONORAIRES	4 944,00	4 686,00	258,00	5,51
6226120000 HONO CAC MISSION CONSEIL	1 000,00	600,00	400,00	66,67
6227000000 FRAIS D'ACTES & CONTENTIEUX	57,00	207,00	-150,00	-72,46
6231000000 ANNONCES & INSERTIONS		2 135,60	-2 135,60	-100,00
6250000000 DEPLACEMENTS MISSIONS RECEPTIO	22,57	2,80	19,77	706,07
6251000000 VOYAGES ET DEPLACEMENTS	4,33	13,17	-8,84	-67,12
6261000000 AFFRANCHISSEMENTS	34,59	75,39	-40,80	-54,12
6263000000 TELEPHONE PORTABLE	508,73	129,84	378,89	291,81
6265000000 INTERNET	1 004,82	1 305,16	-300,34	-23,01
6270000000 SERVICES BANCAIRES & ASSIMILES	848,96	850,29	-1,33	-0,16
6278000000 AUT FRAIS & COMMISS SUR PREST	329,78	1 318,31	-988,53	-74,98

COMPTE RÉSULTAT DÉTAILLÉ

00AJ - SAS AJ

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

	Du 01/01/23 Au 31/12/23	Du 01/01/22 Au 31/12/22	Variation	
			en valeur	en %
Impôts, taxes et versements assimilés	33 989,57	1 452,11	32 537,46	
6312000000 TAXE D'APPRENTISSAGE	15,57	176,24	-160,67	-91,17
6313000000 PARTIC DES EMPLOY A FORM CONT	14,52	228,87	-214,35	-93,66
6351110000 CET-COTISATION FONCIERE ENTREP	1 124,00	1 047,00	77,00	7,35
6351200000 TAXES FONCIERES	32 835,48		32 835,48	
Salaires et traitements	-915,35	26 208,03	-27 123,38	-103,49
6411000000 SALAIRES APPOINTEMENTS		25 914,06	-25 914,06	-100,00
6412000000 CONGES PAYES	-915,35	293,97	-1 209,32	-411,38
Charges sociales	641,79	4 387,72	-3 745,93	-85,37
6450000000 CHARGES DE SECU SOC & PREVOY		-5 600,10	5 600,10	-100,00
6451000000 COTISATIONS A L'URSSAF	1 047,91	7 773,02	-6 725,11	-86,52
6453100000 COTIS RETRAITE CADRE NON CADRE	5,79	1 718,73	-1 712,94	-99,66
6453300000 COTIS PREVOYANCE CADRE N CADRE		363,78	-363,78	-100,00
6458100000 PROV CH SOC CONGES A PAYER	-411,91	132,29	-544,20	-411,37
Dotations aux amortissements et dépréciations				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	1 948,03	2 137,06	-189,03	-8,85
6811200000 DOT AMORT IMMOB CORPORELLES	1 948,03	2 137,06	-189,03	-8,85
Autres charges	75,38	31,35	44,03	140,45
6580000000 CHAR DIV-GESTION COURANTE	75,38	31,35	44,03	140,45
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	117 861,89	113 800,90	4 060,99	3,57
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	5 514,66	9 977,67	-4 463,01	-44,73
Quotes-parts de résultat sur opérat. faites en commun				
Produits financiers				
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS				
Charges financières				
Intérêts et charges assimilées	699,90	986,84	-286,94	-29,08
6610000000 CHARGES D'INTERETS	221,83	51,57	170,26	330,15
6611000000 INTERET DES EMPRUNTS & DETTES	478,07	935,27	-457,20	-48,88
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES	699,90	986,84	-286,94	-29,08
RÉSULTAT FINANCIER	-699,90	-986,84	286,94	-29,08
RÉSULTAT COURANT avant impôts	4 814,76	8 990,83	-4 176,07	-46,45
Produits exceptionnels				
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS				
Charges exceptionnelles				
Sur opérations de gestion	90,00		90,00	
6712000000 PENALITES AMENDES FISC & PEN	90,00		90,00	
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	90,00		90,00	
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	-90,00		-90,00	

COMPTE RÉSULTAT DÉTAILLÉ

00AJ - SAS AJ

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

	Du 01/01/23 Au 31/12/23	Du 01/01/22 Au 31/12/22	Variation	
			en valeur	en %
TOTAL DES PRODUITS	123 376,55	123 778,57	-402,02	-0,32
TOTAL DES CHARGES	118 651,79	114 787,74	3 864,05	3,37
Bénéfice ou Perte	4 724,76	8 990,83	-4 266,07	-47,45